



## Compte-rendu de la réunion

**Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
Forêts Seine et Suzon**

**Messigny-et-Vantoux, le 6 décembre 2022**

**Convocation du 1<sup>er</sup> décembre 2022**

**Présents/Pouvoirs :**

M. Jean Charles BAUDION	Maire	Bligny-le-Sec
M. Daniel PETEUIL	Maire	Champagny
M. Vincent PIERROT	Maire	Chanceaux Absent excusé pouvoir à Eliane Lépine
M. Yann VAXILLAIRE	Maire	Curtil-Saint-Seine
M. Pascal MINARD	Maire	Darois Absent excusé pouvoir à B Mousseron
M. Bruno MOUSSERON	Adjoint	Darois
M. Jean-René ESTIVALET	Maire	Etaules
M. Gilles DUTHU	Maire	Francheville
M. Bénigne COLSON	Maire	Frenois
M. Gilles SAULGEOT	Maire	Lamargelle
Mme Catherine BURILLE	Maire	Léry
Mme Françoise GAY	Maire	Messigny-et-Vantoux
M. Serge MOUCHON	Adjoint	Messigny-et-Vantoux
M. Xavier BLACHOT	Adjoint	Messigny-et-Vantoux Absent excusé pouvoir à Françoise Gay
Mme Virginie MARIAGE	Conseillère Municipale	Messigny-et-Vantoux
M. Pierre-Olivier ROUX	Adjoint	Messigny-et-Vantoux
Mme Isabelle RISSO	Adjointe	Messigny-et-Vantoux Absente excusée pouvoir à Serge Mouchon

Mme Sylvie ZACCAGNINO	Conseillère Municipale	Messigny-et-Vantoux
M. Vincent LEPRETRE	Conseiller Municipal	Messigny-et-Vantoux
Mme Agnès DIEUDONNE	Conseillère Municipale	Messigny-et-Vantoux
M. Christophe DEQUESNE	Maire	Panges
M. Nicolas BOUCHEROT	Maire	Pellerey
M. Pascal THEIS	Maire	Poiseul-la-Grange
Mme Eliane LEPINE	Maire	Poncey-sur-L'ignon
M. Nathalie BARD	Maire	Prenois
Mme Catherine LARCAT	Adjointe	Prenois
M. Denis MAIRET	Maire	St-Martin-du-Mont
M. Bertrand TORTOCHAUX	Adjoint	St-Martin-du-Mont Absent excusé pouvoir à Denis Mairet
M. Fabien CORDIER	Maire	Saint-Seine-l'Abbaye
M. Daniel MALGRAS	Adjoint	Saint-Seine-l'Abbaye
M. Raymond DUMONT	Maire	Saussy
M. Jean-Michel STAIGER	Maire	Savigny-le-Sec
Mme Catherine BENINCA	Adjointe	Savigny-le-Sec Absente excusée pouvoir à Joachim PELLICIOLI
M. Joachim PELLICIOLI	Adjoint	Savigny-le-Sec
Mme Martine SICCARDI	Adjointe	Savigny-le-Sec
Mme Cyril FAUCONNET	Maire	Trouhaut
M. Dominique FEVRET	Maire	Turcey
Mme Catherine LOUIS	Maire	Val-Suzon
M. Patrick BOYON	Maire	Vaux-Saules
Mme Marie-Claude POSIERE	Maire	Villotte-Saint-Seine

Madame Catherine LOUIS fait l'appel des conseillers communautaires et déclare la séance ouverte.

Au préalable Madame la présidente souhaite énoncer les propos suivants :

« Mes chers collègues, je souhaite vous confier quelques informations concernant l'actualité de notre collectivité.

Le 2 novembre dernier, Fabien Cordier, VP en charge de l'environnement et moi-même avons rencontré Mr Le Secrétaire Général de la Préfecture, Mr Frédéric Quarre, pour évoquer l'arrêté préfectoral signé par le Préfet, Fabien Sudry, stipulant l'arrêt d'une partie du parc éolien « du Pays de St Seine », suite à la mort de 2 milans royaux (2 accidents en 12 ans). Echange cordial qui s'est soldé par la proposition de rencontrer Mr le Préfet Franck Robine le 11 Janvier prochain. Ce rdv aura aussi pour objet d'évoquer plus largement l'engagement de la CCFSS en termes en développement durable depuis de nombreuses années.

Fin octobre, je suis intervenue à un cercle de réflexion piloté par Total Energie à Dijon pour évoquer notre retour d'expérience cf parc éolien et faire comprendre les enjeux du développement EnR. Je suis également allée à Paris à la FEE (France Energie Eolienne) invitée par Rès/QEnergy pour relater l'implication de notre EPCI en matière éolien et évoquer également les relations avec les services de l'Etat en matière de règlementation EnR.

La semaine prochaine, invitée par la Région BFC, lors de la journée régionale Energies renouvelables. Il s'agira de porter témoignage, de déconstruire les préjugés, montrer l'intérêt des EnR pour les territoires et le développement local.

Une réunion se tiendra le 19 janvier 2023 à partir de 15 h à Messigny et Vantoux en présence du Président national de « *intercommunalités de France* », Sébastien Martin. Je vous convie toutes et tous à cette réunion qui sera l'occasion d'interroger le Président national de cette association pour connaître la feuille de route des intercommunalités pour les années à venir. »

Approbation du procès-verbal, malgré l'abstention de Dominique Fevret en raison de son absence au précédent Conseil Communautaire.

Mme Nathalie BARD est désignée secrétaire de séance.

## 1/ Convention Territoriale Globale - CAF

*Vu la délibération 21D10-05, actant la réalisation d'un diagnostic participatif pour la rédaction d'une CTG ;*

*Vu les réunions du Copil CTG en date du 1<sup>er</sup> février 2022, 7 mars 2022, 31 mai 2022, 19 septembre 2022, 21 novembre 2022 ;*

*Vu la réunion des Maires en date du 15 mars 2022*

*Vu les réunions habitants en date du 2 et 3 mai 2022*

*Vu la réunion de la commission Enfance Jeunesse en date du 14 juin 2022*

*Vu les séminaires élus, partenaires, en date du 5 juillet 2022 et 18 octobre 2022*

La Présidente rappelle au Conseil Communautaire que, depuis le 1er Janvier 2014, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Côte d'Or soutient la politique Enfance et Jeunesse de la

collectivité. Cet accompagnement existait déjà dans les 2 collectivités dont est issue la CC Forêts Seine et Suzon.

Depuis cette date, la CAF de la Côte d'Or contribue à l'offre de service en matière d'Enfance et de Jeunesse au travers du versement des prestations légales, du financement des services et des structures ainsi que de l'accompagnement des familles.

En particulier, le Contrat Enfance et Jeunesse actuel conclu entre la CAF de la Côte d'Or et l'EPCI arrivera à échéance au 31 décembre 2021. Conformément aux orientations de la CAF, ce contrat ne sera pas renouvelé dans sa forme actuelle mais sous la forme d'une Convention Territoriale Globale (CTG) qui englobera toutes les missions et champs d'activité de la Caisse d'Allocations Familiales.

La CTG constitue un levier stratégique pour :

- Renforcer la coopération et la gouvernance partenariale ;
- Faciliter la mutualisation et la mobilisation efficiente des fonds en garantissant la bonne utilisation des finances publiques et en évitant les doublons d'intervention ,
- Rationaliser les instances partenariales existantes.

Elle synthétise les compétences partagées entre la Caf et la Communauté de Communes, et constitue un cadre politique d'une durée de 4 à 5 ans qui vise à :

- s'accorder sur un projet social de territoire adapté aux besoins des familles sur la base d'un diagnostic partagé ,
- définir des orientations et objectifs partagés dans le cadre d'un plan d'action.

La CTG est aujourd'hui finalisée (et annexée à la présente délibération), il convient aujourd'hui que le Conseil Communautaire approuve son contenu et autorise la Présidente à signer la convention .

Après délibération, le Conseil Communautaire :

**Pour : 40**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **APPROUVE** la Convention Territoriale Globale

- **AUTORISE** la Présidente à signer cette convention et tous documents permettant sa mise en œuvre

## [2/ Informations sur la réalisation de 2 extensions pour les périscolaires de Messigny et Vantoux et Darois](#)

**Constats :**

- Une augmentation des effectifs qui touche tous les temps d'accueil et qui nous oblige à refuser des enfants sur la pause méridienne
- Des surfaces existantes qui ne permettent plus d'accueillir les enfants dans des conditions satisfaisantes (même en 2 voir 3 services).
- Un personnel affecté par les conditions de travail

*Compte rendu du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022, Messigny-et-Vantoux*

- Des difficultés de recrutement
- Des déclarations DDCCS qui ne passent plus : risque de perdre des aides, agrément (CAF, PMI), et de refuser entre 20 et 30/ jours sur la pause méridienne à compter de septembre

**Solutions envisagées :** les réflexions sont en cours

- extension des deux bâtiments par l'installation de constructions modulaires d'environ 110 mètres carrés (avec sanitaires si besoin)
- Recours aux services d'un architecte
- Prises de contact avec les communes pour envisager l'implantation la plus appropriée

**Financements à étudier :**

- CAF à hauteur de 60 % pour le bâtiment et le mobilier
- CD21 (Plan Marshall)
- DETR 2023

Possibilité de financement du projet à hauteur de 80%

↳ Madame la Présidente annonce la mise en place d'un groupe de Travail Travaux sous la Présidence conjointe de Catherine Burille et Bruno Mousseron composé de Daniel Malgras, Serge Mouchon, Jean-René Estivalet.

3/ DM Budget Général

N° INSEE : 01639	CCFSS - Budget syndical	Exercice 2022
------------------	-------------------------	---------------

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2-22

## DECISION MODIFICATIVE N° 2

(Vote de crédits)

Date de convocation :	01/12/2022	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	40	Pour :	39
Nombre de membres présents :	34	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	40	Abstention :	1

L'an 2022, le 06 décembre, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Catherine Louis le 28 juin 2022 Catherine LOUIS

Présents : BAUDION Jean-Charles - PETEUIL Daniel - VAXILLAIRE Yann - MOUSSERON Bruno - ESTIVALET Jean-René - DUTHU Gilles - COLSON Bénigne - SAULGEOT Gilles - BURILLE Catherine - GAY Françoise - MOUCHON Serge - MARIAGE Virginie - ROUX Pierre-Olivier - ZACCAGNINO Sylvie - LEPRETRE Vincent - DIEUDONNE Agnès - DEQUESNE Christophe - BOUCHEROT Nicolas - THEIS Pascal - LEPINE Eliane - BARD Nathalie - LARCAT Catherine - MAIRET Denis - CORDIER Fabien - MALGRAS Daniel - DUMONT Jean-Paul - STAIGER Jean-Michel - PELLICOLI Joachim - SICCARDI Martine - FAUCONET Cyrille - FEVRET Dominique - LOUIS Catherine - BOYON Patrick - POSIERE Marie-Claude

Procurations : PIERROT Vincent donne pouvoir à LEPINE Eliane - MINARD Pascal donne pouvoir à MOUSSERON Bruno - RISSO Isabelle donne pouvoir à MOUCHON Serge - BLACHOT Xavier donne pouvoir à GAY Françoise - TORTOCHAUX Bertrand donne pouvoir à MAIRET Denis - BENINCA Catherine donne pouvoir à PELLICOLI Joachim

Absents :

Excusés : PIERROT Vincent - MINARD Pascal - RISSO Isabelle - BLACHOT Xavier - TORTOCHAUX Bertrand - BENINCA Catherine -

Secrétaire de séance : Natahlie BARD

Objets : DM-2- Provisions et remboursement emprunts

## INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
1641 (16) - 522 : Emprunts en euros	6 438,00	021 (021) - 01 : Virement de la section de f	6 438,00
	6 438,00		6 438,00

## FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
022 (022) - 522 : Dépenses imprévues	-22 833,00		
023 (023) - 01 : Virement à la section d'inv	6 438,00		
6817 (68) - 522 : Dot.aux prov. pour dépré. d	16 395,00		
	0,00		
<b>Total Dépenses</b>	<b>6 438,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>6 438,00</b>

## 4/ DM Budget Chaufferies

N° INSEE : 1639_	CCFSS - CHAUFFERIES	Exercice 2022
------------------	---------------------	---------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE**  
**N°1-22**  
**DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Date de convocation :	01/12/2022	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	40	Pour :	40
Nombre de membres présents :	34	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	40	Abstention :	0

L'an 2022, le 06 décembre, Le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Catherine LOUIS Catherine LOUIS

Présents : BAUDION Jean-Charles - PETEUIL Daniel - VAXILLAIRE Yann - MOUSSERON Bruno - ESTVALET Jean-René - DUTHU Gilles - COLSON Bénigne - SAULGEOT Gilles - BURILLE Catherine - GAY Françoise - MOUCHON Serge - MARIAGE Virginie - ROUX Pierre-Olivier - ZACCAGNINO Sylvie - LEPRETRE Vincent - DIEUDONNE Agnès - DEQUESNE Christophe - BOUCHEROT Nicolas - THEIS Pascal - LEPINE Eliane - BARD Nathalie - LARCAT Catherine - MAIRET Denis - CORDIER Fabien - MALGRAS Daniel - DUMONT Jean-Paul - STAIGER Jean-Michel - PELLICOLI Joachim - SICCARDI Martine - FAUCONET Cyrille - FEVRET Dominique - LOUIS Catherine - BOYON Patrick - POSIERE Marie-Claude

Procurations : PIERROT Vincent donne pouvoir à LEPINE Eliane - MINARD Pascal donne pouvoir à MOUSSERON Bruno - RISSO Isabelle donne pouvoir à MOUCHON Serge - BLACHOT Xavier donne pouvoir à GAY Françoise - TORTOCHAUX Bertrand donne pouvoir à MAIRET Denis - BENINCA Catherine donne pouvoir à PELLICOLI Joachim

Absents :

Excusés : PIERROT Vincent - MINARD Pascal - RISSO Isabelle - BLACHOT Xavier - TORTOCHAUX Bertrand - BENINCA Catherine -

Secrétaire de séance : Nathalie BARD

Objets : DM 1 - Remboursement d'emprunt

**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	1,00		
2135 (21) : Instal.géné.,agencements,aménag	-1,00		
	0,00		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

Certifié exécutoire par Catherine LOUIS, La Présidente,, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le et de la publication le

A MESSIGNY-ET-VANTOUX, le

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

La Présidente,

## 5/ Délibération instituant la taxe d'aménagement sur le territoire de la CCFSS

*Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;*

Madame la Présidente explique que l'article 109 de la Loi de finance pour 2022 a introduit l'obligation pour les communes de reverser une fraction de la taxe d'aménagement à leur intercommunalité, en fonction des charges d'équipements publics relevant des compétences de l'EPCI sur le territoire de chaque.

Après recensement sur le territoire la taxe d'aménagement s'appliquant aux équipements intercommunaux, le reversement d'une fraction de la taxe d'aménagement peut être envisagée sur la voirie dénommée « les Champs Guérets », commune de Saint-Martin-du-Mont, hameau de Cestres.

Après délibération, le Conseil Communautaire, décide :

**Pour : 40**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **D'OPTER** pour le reversement de la Taxe d'aménagement perçue par la commune de Saint-Martin-du-Mont en faveur de la CCFSS pour les équipements situés sur la rue « Des champs Guérets » à hauteur de 100% de la taxe perçue par la commune.

## 6/ Adhésion à l'Agence technique Ingénierie Côte-d'Or le Département (ICO)

Madame la Présidente donne lecture des statuts de l'Agence technique, Ingénierie Côte-d'Or le Département initiée par le Département lors de son Assemblée délibérante le 17 décembre 2018, et du descriptif des missions que pourra réaliser cette structure (cf. plaquette descriptive des missions et tarifs).

ICO le Département est un Etablissement Public Administratif départemental en application de l'article L.5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les statuts prévoient les modalités d'administration de l'Agence, via une Assemblée Générale où tous les membres sont représentés par le Maire ou le Président, et un Conseil d'Administration.

Après délibération, le Conseil Communautaire :

**Pour : 40**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**



- **APPROUVE** l'adhésion à l'Agence technique Ingénierie Côte-d'Or le Département pour un montant de 500 € ;
- **DESIGNE M. Jean-René ESTIVALET** pour siéger à l'Assemblée Générale ICO.

## 7/ Projet photovoltaïque commune de Poiseul-la-Grange

Madame la présidente expose avoir été saisie d'une demande de la commune de Poiseul-la-Grange concernant le projet de création d'un parc photovoltaïque par Côte d'or énergie (SICECO et d'autres partenaires comme le crédit agricole, Dijon céréales...).

Le projet prévu concerne au total 7028 panneaux fixes qui seront installés, soit une surface de 1.8 ha de panneaux. Le poste source se situe à 430 mètres.

- puissance : 3.83 MWc pour une puissance totale installée de 4.5Mw.

- superficie totale du projet : une zone de 5.5 ha de friche et culture sur le territoire de la commune

Madame la Présidente donne la parole à Monsieur le Maire de Poiseul-la-Grange pour présenter le dossier.

Conformément à la législation, la Communauté de Communes doit émettre un avis sur le projet, aussi, sur proposition du bureau il est proposé que le Conseil communautaire se conforme à la décision de la commune de Poiseul-la-Grange.

Après délibération, le Conseil Communautaire :

**Pour : 39**

**Contre : 0**

**Abstention : 1**

- ✓ **EMET** un avis favorable concernant le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Poiseul-la-Grange

## 8/ Information sur la tenue de la commission mobilité

Françoise Gay informe les conseillers communautaires de la tenue le 17 janvier prochain d'une commission « mobilité ». Madame Gay sollicite la participation les maires et référents mobilité à cette commission relative à l'implantation de panneaux Rezo Pouce sur les communes du territoire.

## 9/ Information sur le dispositif Intramuros

Nathalie Bard fait suite à la tenue de la commission « tourisme » qui a émis un avis favorable quant à l'acquisition de l'application Intramuros. Depuis la première présentation, le 8 juin 2022, l'application intramuros a été proposée en phase de test. Le retour d'expérience est globalement très positif. Cette application est plus élaborée qu'une application flash (ex « Panneau Pocket »). La géolocalisation est notamment un plus.

L'avantage est surtout de pouvoir mutualiser la communication en évitant les saisies supplémentaires.

## 10/ Présentation des nouvelles consignes de Tri du SMOM par Bénigne Colson ( diaporama en pièce jointe)

### Dates à retenir :

**Réunion « Intercommunalité de France » Jeudi 19 janvier 2023 à 15h**

**Commission Mobilité Mardi 17 janvier 2023**

**Commission des Finances Mardi 24 janvier 2023**

**Conseil Communautaire Mardi 31 janvier 2023**

**Commission des Finances Mardi 21 février 2023**

**Commission des Finances Mardi 28 mars 2023**

**Conseil Communautaire Mardi 4 avril 2023**